



Communiqué de presse

Paris, le 29 juillet 2026

Une station géante Velib' Métropole pour les Championnats d'Europe de natation

À l'occasion des Championnats d'Europe de natation, organisés du 31 juillet au 16 août dans la Seine à Paris et au Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris (CAO MGP) à Saint-Denis, la Métropole du Grand Paris, aux côtés de la Fédération Française de Natation (FFN) et de Plaine Commune, financent l'installation d'une station géante Velib' Métropole au pied du site de compétition, le CAO MGP, pendant toute la durée de la compétition. Cette initiative vise à faciliter l'accès du public à l'événement tout en encourageant des mobilités décarbonées.

Faciliter l'accès aux grands événements en mobilités douces et partagées

Forts du succès des stations Vélib' Métropole déployées pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Métropole du Grand Paris, Plaine Commune et la Fédération Française de natation mettent en place une station géante Vélib' Métropole à l'occasion des Championnats d'Europe de Natation. Dans la station géante Velib' Métropole d'une capacité de 200 places, les usagers peuvent déposer ou prendre un vélo selon les mêmes modalités que dans les stations habituelles du réseau. Les équipes de Velib' Métropole sont présentes sur place pour accompagner les usagers et accélérer les opérations de dépose et de prise des vélos. Ce dispositif vient en renfort des stations situées à proximité de ces sites, régulièrement saturées lors des grands événements sportifs et culturels qui s'y tiennent.

A l'image des Jeux de Paris 2024, à l'occasion desquels des stations géantes ont été déployées auprès des sites de compétition, la station installée au pied du *Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris* au 361-363 avenue du Président Wilson à Saint-Denis est identifiable facilement par les utilisateurs habitués du service comme par les spectateurs venus pour l'occasion.

Sur l'application et le site internet velib-metropole.fr, la carte interactive affiche la station géante comme les stations classiques, avec le nombre de places et de vélos



disponibles ainsi que les horaires d'ouverture, qui suivront ceux du village des partenaires installé sur le site. Les personnes qui ne sont pas encore utilisatrices du service peuvent y souscrire sur l'appli Velib' ou sur le site www.velib-metropole.fr.

« C'est un honneur pour la Métropole du Grand Paris d'accueillir les Championnats d'Europe de Natation 2026 au Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris, qui constituent un rendez-vous majeur pour le rayonnement de la Métropole ! Avec les organisateurs et Plaine Commune, nous offrons aux spectateurs une solution de mobilité simple, efficace, décarbonée pour accéder aux épreuves. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie portée par notre Plan Vélo Métropolitain, au service d'une mobilité plus durable et du développement du vélo en libre-service à l'échelle métropolitaine. Notre ambition est claire : permettre au plus grand nombre de vivre pleinement ce grand rendez-vous sportif international et faire de cet événement un modèle en matière de mobilités douces ! » explique **Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.**

« Vélib' a vocation à accompagner les Franciliens dans tous leurs déplacements, y compris vers les grands rendez-vous culturels et sportifs qui font la vie de Paris et sa métropole. Les stations géantes Velib' déployées à l'occasion de Solidays, We Love Green ou encore des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en sont l'illustration concrète. L'opération Championnats d'Europe de natation s'inscrit pleinement dans cette logique : offrir à un public aussi large que possible un accès facilité à un événement sportif incontournable, grâce à un service accessible 24h/24, 7j/7. », précise **Dan Lert, Président de l'Agemob.**

« L'accueil des grands événements sportifs sur notre territoire est l'occasion d'accélérer la transformation de nos mobilités. Lors du dernier conseil de territoire, les élus de Plaine Commune ont voté et permis l'implantation de stations temporaires de vélos en libre-service autour du Stade de France. Nous voulons offrir aux habitants comme aux visiteurs des alternatives concrètes à la voiture. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les engagements de Plaine Commune en faveur des mobilités actives et de la transition écologique, et permet de faire de chaque grand rendez-vous un levier pour construire une ville plus accessible et plus durable. » **Bally Bagayoko, président de Plaine Commune, maire de Saint-Denis – Pierrefitte.**

Contacts presse : presse@metropolegrandparis.fr – contact@agemob.com – Attachée de presse
Plaine Commune : fiona.eudes@plainecommune.fr



Avec plus de 1500 stations réparties dans 70 communes de la Métropole du Grand Paris soit un territoire couvert de 500 km², Velib' Métropole est le service public de location de vélos en libre-service de référence. Il offre à ses 935 000 utilisateurs différents annuels une solution de mobilité durable et complémentaire aux transports en commun. Depuis 2018, la Métropole du Grand Paris accompagne financièrement le développement du service. L'Agemob (anciennement SAVM) est l'autorité publique de coordination du service Velib' Métropole.

En savoir plus > [Agemob.com](https://agemob.com)

A propos de La Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris est la collectivité hôte des Championnats d'Europe de Natation 2026, organisés du 31 juillet au 16 août 2026 au Centre Aquatique Olympique Métropole du Grand Paris. La Métropole du Grand Paris met en œuvre des politiques publiques pour améliorer le cadre de vie des citoyens dans la zone dense urbaine et favoriser la transition écologique et énergétique. Elle a défini une stratégie affirmée pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 inscrite dans son Plan Climat Air Energie Métropolitain, révisé pour la période 2026-2032. Dans ce cadre, elle a mis en place dès 2020 un Plan Vélo métropolitain ambitieux structuré en 10 lignes, desservant 86 communes et totalisant plus de 260 km d'aménagements cyclables pour 108M d'euros. Outre la création d'infrastructures cyclables, la Métropole s'est résolument engagée dans le développement du vélo en libre-service, notamment par sa participation financière au syndicat Agemob qui déploie le service Vélib' Métropole dans près de 70 communes métropolitaines.

En savoir plus > www.metropolegrandparis.fr